

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Atelier de formation sur le Centre d'Exchange pour la Prévention des Risques Biotechnologiques



Procès-verbal

Agence nationale d'exécution : OBPE



Sous le financement de l'ONU Environnement



Gitega, 27-28 novembre 2018

Procès-verbal de l'atelier de Gitega tenu le 27-28 novembre 2018

Rapport technique

I. Introduction

Dans le cadre du projet renforcement des capacités pour la participation effective dans le Centre d'Echange pour la Prévention des Risques Biotechnologiques (CEPRB), le Burundi a reçu un financement de la part de l'ONU Environnement en vue de mettre en œuvre le projet Biosafety Clearing House, phase 3 (BCH III). C'est dans ce cadre que l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), sous la facilitation du Conseiller Régional en la personne de Monsieur Honore ASSAMOI, vient d'organiser un atelier de formation sur le CEPRB en dates du 27 et 28 novembre 2018 à Gitega. Lors de cet atelier, des cadres venus de l'OBPE, Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), Institut Géographique du Burundi (IGEBU), Direction de la Protection des Végétaux et de la Société civile (APRN) ont suivi cette formation.

Cet atelier avait pour objectif de renforcer les aspects techniques du CEPRB par les fournisseurs d'informations, une participation accrue des parties prenantes et une meilleure qualité des dossiers sur le CEPRB.

II. Déroulement de l'atelier

Jour 1

II.1. Ouverture



Les cérémonies d'ouverture n'ayant pas été préalablement programmées, le Point Focal National du BCH a d'abord fait le point sur le contexte de l'atelier tout en présentant des excuses sur les reports qu'a connus cette activité alors qu'elle était déjà prévue en dates du 16-17 octobre 2018. Il a ensuite présenté le Conseiller régional (formateur) tout en précisant qu'il n'est pas nouveau au pays car sa première formation au Burundi s'est passée en 2008 dans le cadre du projet BCH, phase I.



Le Conseiller régional a alors pris la parole pour saluer les participants. Après cela, il a alors installé dans chacun des lap top un module d'entraînement sur le Protocole de Cartagena que les participants pourront suivre même ultérieurement.

Ensuite, il a demandé aux participants de formuler leurs attentes à l'issue de l'atelier, ce qu'ils ont fait à tour de rôle mais aussi en les écrivant sur un bout de papier qu'ils ont remis au formateur. Par après, il leur a donné un formulaire d'évaluation des connaissances qu'ils ont rempli et remis avant la formation.

II.2.Introduction au Protocole de Cartagena

Le formateur a d'abord fait un rappel des principales dispositions contenues dans le Protocole de Cartagena en commençant par son objectif, le champ d'application et les origines du Protocole. Il a ensuite parlé des éléments clés du Protocole tels l'Accord Préalable en Connaissance de Cause (APCC), les Organismes Vivants Modifiés (OVM) destinés directement à l'alimentation humaine ou animale et ou à être transformés, les mouvements transfrontières non intentionnels des OVM, les conditions de manipulation, emballage, transport, transit et identification des OVM, le CEPRB, les arrangements institutionnels établis par le Protocole, le correspondant national pour les mouvements transfrontières non intentionnels et les mesures d'urgence etc.

II.3.Présentation du CEPRB



Dans son introduction, le formateur a parlé de l'objectif du CEPRB, de son champ d'application, du rôle et ses caractéristiques, des informations disponibles, des catégories d'informations qu'une Partie doit rendre disponible.

Avant de passer à la recherche d'informations, il a conclu en disant que le CEPRB dépend de la participation effective de tous les intervenants. Il a alors invité les participants à poser l'une ou l'autre question, ce que certains des participants ont fait et que le formateur a essayé d'apporter des éclaircissements.

Photo prise par Alain Hicuburundi

II.4. Initiation à la recherche d'informations

Le formateur a montré comment on recherche une information dans le CEPRB. Il a pris le cas des décisions pour les pays comme le Kenya et les Etats-Unis d'Amérique.



Après avoir fait cette démonstration, il a alors demandé aux participants de faire la recherche sur la variété de coton autorisée en Afrique du Sud. Les participants ont ensuite fait un deuxième exercice concernant la variété de coton résistant aux insectes. Ces exercices étaient faits en groupes. De retour de la pause-café, les représentants des groupes ont restitué les résultats de leurs recherches qu'ils ont comparés car certains n'avaient pas trouvé d'informations. C'est ainsi que le formateur leur a dit qu'en cas d'ambiguïté, il faut entrer un mot clé précis et souvent dans une langue parlée dans un pays concerné.

Photo prise par Alain Hicuburundi

Ensuite, les participants ont fait la recherche de lois sur le Burundi. Ils ont pu voir qu'il y a des informations même si elles ne sont pas vraiment des lois proprement dites. Le formateur leur a aussi demandé de chercher les lois pour le Nigeria. C'est sur ces exercices que la journée 1 s'est clôturée.

Jour 2

II.5. Rappel de la journée précédente

Avant de continuer avec les exercices de recherche d'informations, le formateur a fait un résumé des leçons de la journée précédente à savoir les éléments clés du Protocole de Cartagena et la recherche d'informations dans le CEPRB.

II.6. Présentation des réalisations du Burundi en rapport avec le Protocole



Le formateur a demandé au Point focal national BCH, Monsieur Alphonse Fofu, de faire la présentation sur les réalisations du Burundi par rapport au Protocole de Cartagena. Ainsi, le PF a d'abord dit que le Burundi est déjà Partie au Protocole et a un cadre national de biosécurité. Ensuite, il est revenu sur les phases qu'a connues le projet de renforcement des capacités pour la participation effective dans le CEPRB. Il a fait savoir que le Burundi a connu la première phase en 2008 et qu'il est en train d'exécuter la phase III dix ans plus tard. Il a précisé que plusieurs ateliers ont été organisés soit au pays (pour les nationaux) soit à l'extérieur (pour le point focal).

Le PFN qui est actuellement la seule personne habilitée a déjà enregistré 10 informations comme cela se voit dans le CEPRB. Il a conclu en disant que cet atelier est le tout dernier et marque la fin du projet BCH III. Malgré cela, il a demandé aux participants d'apporter des informations si elles sont disponibles au niveau de leurs institutions respectives. L'enregistrement des informations dans le CEPRB va se poursuivre a-t-il conclu.

II.7. Enregistrement d'informations dans le CEPRB

Le formateur a précisé que pour enregistrer des informations, il faut que vous ayez d'abord un compte pour se connecter au CEPRB. Ce compte est fait par l'adresse électronique et le mot de passe à ne pas oublier sinon il faudra un autre que le secrétariat de la CDB enverra pour pouvoir entrer encore une fois dans le centre de gestion du CEPRB. A l'aide de son compte, le formateur leur a montré comment l'enregistrement des informations se fait dans le CEPRB. Il a expliqué qu'il faut convenablement remplir les pages l'une après l'autre en ne sautant pas surtout la case marquée par un astérisque rouge (*).

N'ayant pas autorisés à accéder au CEPRB, le formateur a demandé aux participants d'ouvrir leur compte et utiliser le site de formation accessible en passant par le menu « Aide ». Ils ont alors travaillé en 2 groupes, l'un étant comme utilisateurs nationaux autorisés et l'autre comme PF BCH et vice versa.

Groupe 1	Groupe 2
Créer une Autorité nationale compétente Connecter comme Utilisateur Autorisé Nom : Nestor NDUWAYO Adresse: Gitega, Rue 25 E-mail: nestor@yahoo.fr	Créer une Autorité nationale compétente Connecter comme Point Focal Nom: Laurent Nizeye adresse: Bujumbura avenue 13, Rue 15 E-mail: laurent@gmail.com
Créer une donnée de référence sur les OVM Connecter comme Utilisateur Autorisé <u>Nouvelle</u> : Test en milieu confiné	Créer une donnée de référence sur les OVM Connecter comme Point focal <u>Nouvelle</u> : Test en milieu confiné

Haricot enrichi à la vitamine B	Maïs résistant aux inondations et enrichi à la vitamine A&B
---------------------------------	---

Pendant les exercices, les participants ont posé des questions auxquelles le formateur a donné des réponses.

II.8. Raccordement AJAX (plugin)

De retour de la pause déjeuner, le formateur a fait une introduction du raccordement Ajax (plugin) à travers les exercices. Il a expliqué aux participants qu'AJAX est un outil qui a été développé par le secrétariat de la CDB pour faciliter la tâche aux personnes qui cherchent des informations. Par après, il a demandé aux participants de faire des exercices de recherche d'informations en utilisant l'AJAX. Cette fonctionnalité est donc utile pour développer et maintenir une application du CEPRB National a-t-il ajouté.

II.9. Pratique de HERMES

Sans tarder sur cette application car exigeant une certaine connaissance en Technologie d'Information et de Communication, le formateur a indiqué que cette pratique de HERMES est essentielle surtout quand on veut monter un site web national. HERMES est donc Système de gestion de contenu (SGC) utilisé pour gérer, actualiser et accéder au site Internet du BCHN des différents pays.

III. Clôture de l'atelier



Avant de clôturer l'atelier de formation sur le CEPRB, le formateur recommander les participants de tout faire pour sensibiliser les décideurs (les Ministres, Parlementaires etc.) afin qu'ils s'impliquent dans la prise de décisions en vue de mieux gérer et régler les mouvements transfrontières des OVM quelle que soit leur usage. Il a précisé qu'il pourra même aider à la préparation de la matière à présenter. Pour évaluer le niveau d'amélioration des connaissances sur le CEPRB, le formateur a donné aux participants un formulaire d'évaluation finale qu'ils ont

rempli et remis. Une photo de famille a aussitôt été prise à la fin de cet atelier.

Le PF BCH a pris la parole pour présenter ses vifs remerciements au formateur et aux participants pour le travail fait durant les 2 jours. Il leur a donc souhaité un bon retour chez eux et un bon voyage pour le formateur. L'atelier qui avait démarré dans la matinée du 27 novembre 2018 s'est donc clôturée le 28 novembre 2018 à 16h00.

N.B. Rapport financier

En cours de préparation sous le format 1 à compléter à la fin du projet.

Fait à Bujumbura, le 03/12/2018

Alphonse FOFO

PFN BCH

Annexe 1: Programme

Timing	Activité	Responsable
Jour 1		
8 :30	Installation des participants	PFN
9 :00	Présentation du formateur et Test des connaissances	PFN/CR
9 :30	Introduction à l'atelier/Présentation des participants/Attentes	CR
10 :00	Pause-café	Hôtel
10 :30	Introduction au CEPRB	CR
11 :00	Introduction au CEPRB/Module interactif	CR
13 :00	Pause-déjeuner	Hôtel
14 :00	Recherche d'informations dans le CEPRB	CR/Participants
15 :00	Recherche d'informations dans le CEPRB/Applications pratiques en groupes	CR/Participants
16 :00	Restitutions des groupes/Echanges	CR/Participants
17 :00	Fin de la journée	CR/PFN
Jour 2		
8 :00	Rappel de la journée précédente/Réalisations du Burundi en matière de biosécurité	CR/PFN
8 :30	Introduction au centre de gestion du CEPRB	CR/Participants
10 :00	Pause-café	Hôtel
10 :30	Introduction au Centre de gestion du CEPRB /Etudes de cas 16-17	CR/Participants
11 :30	Raccordement AJAX (plugin)/Exercices	CR/Participants
13 :00	Pause-déjeuner	Hôtel
14 :00	Pratiques de HERMES/Exercices	CR/Participants
15 :00	Discussions et conseils pour la mise en place d'une équipe dynamique de suivi et de formation	Participants
16 :00	Révisions/recommandations/remarques finales	Participants/CR/PFN
16 :30	Fine de la journée et clôture de l'atelier	Participants/CR/PFN

Annexe 2 : Liste des participants (jour 1 et 2)

BCH III

Atelier de formation sur le CEPRB

Liste des participants

27/11/2018

N°	Nom & prénom	Institution	Tél/E-mail	Signature
1	NTASHAVU Dieudonné	OBPE	79920601 ntashavudiendo@gmail.com	
2	MBONYINTWARI Aimable	APRN/BEPB	75971393 / 69865589 mbonyintwari.aimable@yahoo.fr	
3	HAKIZIMANA Eliakim	OBPE	79981978 hanekim@yahoo.fr	
4	BIGIRIMANA Jean Claude	ISABU	clausbigg@yahoo.fr 79947820	
5	NDUWAYEZU Gérard	OBPE	79239564 nduwayezu.gerard@yahoo.fr	
6	NİYONGABO Délatius	OBPE	79962702 niyongabo.delatius@yahoo.fr	
7	NIMENYA Gabriel	OBPE	79310730 nimenyagabriel@gmail.com	
8	NINDAMUTSA Astère	IGEBU	79431939 nindamutsa@gmail.com	
9	NIZEYE Boniface	OBPE	7977054 boniface.nizeye@yahoo.fr	
10	Alphonse FOFO	OBPE	6908436 fofoalphonse@yahoo.fr	
11	Honoré Assamoi			
12	HICUBURUNDI Alain	OBPE	alain.freddy@yahoo.fr 69384379 - 7931232	
13	GASABA Guillaume	OBPE	79605029	

B.P.56.Gitega . Tél. (257) 22 40 30 31. TéléFax : (257) 22 40 30 32

B.P.2757 Bujumbura. Tél. (257) 22 23 43 04

E-mail : inecdg@yahoo.fr

<http://bi.chm-cbd.net>

